



COMMUNE DE BEAUSSAULT.

PROCES VERBAL DE SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 JUIN 2025

Le Maire ouvre la séance à 19h30. Deux membres sont absents : Bruno RENIER, excusé et Nathalie LEGRAND. Le quorum est cependant atteint, le Conseil peut valablement délibérer.

Christophe MOUQUET est désigné comme secrétaire de séance.

1. Approbation procès-verbal réunion du 12 mai 2025

Le procès-verbal de la précédente séance est approuvé à l'unanimité.

2. Distribution des colis du 14 juillet

La tournée de distribution des colis est mise en place en collaboration avec le CCAS.

3. Point sur coupe de bois à Beaumont

La société de Charly Mola interviendra pour abattre les chênes qu'à partir de septembre.

Un habitant ayant demandé du bois, c'était vu attribuer plusieurs arbres tombés mais n'a pas encore commencé, il faut le visiter pour s'assurer qu'il en veut toujours.

Concernant les couplets de chênes, il faut faire un appel à candidatures.

4. Contrat vacation et taux horaire (délibération 25/2025)

Le Conseil Municipal décide d'ouvrir un poste de vacataire pour effectuer l'état des lieux et le ménage de la salle quand les agents sont absents. Le taux horaire est fixé à 13€ brut.

Le Conseil Municipal donne pouvoir au Maire pour effectuer les démarches.

5. Choix devis plans et alarme sécurité école (délibération 26/2025)

Un compte rendu du conseil d'école est fait, une mise au point sera faite en septembre entre la nouvelle institutrice et les agents pour de rappeler à chacun ses rôles.

Pour l'élaboration des plans de sécurité de l'école, le Conseil Municipal étudie les deux devis reçus (Halte au feu et Parflam).

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de commander un plan d'intervention, un plan d'évacuation et une alarme incendie à la société Halte au feu pour un montant de 447.80€.

6. Choix devis canne d'aspiration (Délibération 27/2025)

Des devis ont été demandés pour poser une canne d'aspiration à Toupray et une au chemin à l'eau.

Deux devis ont été reçus : PRC (8265.60€ TTC) et ALB TP (8220€ TTC)

Après discussion, le Conseil Municipal retient le devis de PRC.

7. Questions et informations diverses

- Point sur les logements en location

- Un point est fait sur les loyers en retard.

- Maison Val Gèrème : il faut demander un devis pour la cheminée : soit rénovation en briques soit remplacement par une en poujolat.

. Terrassement pour alimentation caméras = 10 juillet

. Maisons fleuries = passage du jury le dimanche 27 juillet à 9h30

. Chemin d'Aumale : il est demandé quand il va être débroussaillé ?

- . Chemin noir : les riverains n'ont toujours pas fait leurs haies, il n'est donc pas possible de débroussailler le milieu. Un rappel sera fait aux riverains après le 15 août (date à laquelle il sera autorisé de tailler les haies).
- . M. le Maire fait un compte rendu de la réunion des maires avec le Préfet.
- . Un stagiaire est avec l'agent communal pendant 15 jours.

L'ordre du jour étant épuisé, et plus personne ne posant de question, la séance est levée à 21h30
PV arrêté à la séance du 10.10.2025

Le Maire,
Laurent FOURNIER

Le secrétaire de séance,
Christophe MOUQUET